

# Programme et inscription des **Vacances d'hiver**

ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 13/02/2023 au 24/02/2023**

Allez, on fait des crêpes



Nom et Prénom de / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard le  
**lundi 06 Février**

Pôle enfance jeunesse ou par mail à [animation.bubry@gmail.com](mailto:animation.bubry@gmail.com)

	Lundi 13 Février	Présence	Mardi 14 février	Présence	Mercredi 15 février	Présence
Matin	Cartes de St Valentin (3/6) Confection de drapeaux Bretons (6/11)	<input type="checkbox"/>	Départ 9h Sortie Mayapark (3/11)	<input type="checkbox"/>	Confectionne ton instrument de musique (3/6) Crêpe party (6/11)	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Fabrique ton bonhomme de neige (3/6) La course folle du parc Caudan (6/11)	<input type="checkbox"/>	Film Coco (3/11)	<input type="checkbox"/>	Eventail chinois (3/6) Lanterne du nouvel an chinois (6/11)	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 16 février	Présence	Vendredi 17 février	Présence		
Matin	Masque de carnaval (3/6) Création de bijoux chinois, africains (6/11)	<input type="checkbox"/>	Cuisine ton goûter (3/6) Chasse aux trésors (6/11)	<input type="checkbox"/>		
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		
Après-midi	Photo Booth (3/11) Défi lego (6/11)	<input type="checkbox"/>	Tournoi de Balle Pong (3/6) Quiz sur les traditions insolites (6/11)	<input type="checkbox"/>		

Date :

Signature :



**Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée**

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr)

**Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.**

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

[animation.bubry@gmail.com](mailto:animation.bubry@gmail.com)

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

